

# **Programme des activités de formation en 2014-2015**

## **Activités prévues à Montréal**

### **1. SketchUp niveau avancé**

#### **Présentation**

L'année dernière nous avons offert une formation intro-intermédiaire sur le logiciel de modélisation 3D SketchUp. Une suite s'impose donc cette année afin de connaître plus en profondeur les possibilités qu'offre ce logiciel qui rejoint les besoins en formation technologique des scénographes, décorateurs et éclairagistes. L'activité que nous proposons permettra aux concepteurs d'approfondir leurs connaissances afin d'être à jour dans cet univers technologique, de demeurer concurrentiel dans leur milieu de travail et ainsi d'améliorer leur créativité et leur possibilité de revenus.

#### **Résultats visés**

- Concevoir et modeler des projets comportant des volumes en pentes, en courbes et contre-courbes et des formes organiques irrégulières telles des terrains.
- Organiser son travail.
- Intégrer le travail de collaborateurs externes.
- Ajouter des fonctions supplémentaires au logiciel grâce aux modules d'extension.

**Niveau :** Formation de perfectionnement, seulement pour ceux qui ont déjà une bonne connaissance du logiciel.

**Préalables :** SketchUp, logiciel de conception 3D - Introduction / intermédiaire.

**Formateur :** **Mario Chabot.** Détenteur d'un baccalauréat en design Industriel de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en architecture de l'Université McGill, Mario Chabot a travaillé quinze ans comme architecte à son compte. Depuis 2004, il œuvre comme scénographe dans des productions américaines de grande envergure. Il partage aujourd'hui son temps entre la scénographie pour le cinéma et la formation. Il donne, également, des cours à l'Ordre des architectes du Québec, au RFAVQ et offre des services de consultation à des firmes privées.

**Clientèle :** La formation s'adresse à toutes les personnes conceptrices d'accessoires, de décors et d'éclairages. La priorité sera accordée aux membres de l'APASQ. Les formations de l'APASQ s'adressent aux travailleurs autonomes et, dans la majorité des cas, aux entreprises non assujetties à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. De façon exceptionnelle, certains participants ont un employeur assujetti à cette dite loi.

**Durée :** 21 heures de formation données sur trois (3) vendredis consécutifs

**Dates :** Automne 2014 : 3, 10 et 17 octobre 2014, de 9 h à 17 h.

Hiver 2015 : Les vendredis 13, 20 et 27 mars

**Lieu :** Centre de formation continue du Collège Maisonneuve à Montréal.

**Coût :** 90 \$

## **2. Atelier de création de maquillages de scène**

### **Présentation :**

Cette formation introduira le participant au fascinant monde du maquillage de scène. Bien qu'il soit impossible de couvrir en deux jours l'ensemble des applications possibles du maquillage de scène, l'atelier proposé cernera les éléments essentiels qui procureront une base sur laquelle les participants pourront s'exercer et, éventuellement, se perfectionner. La formation se divisera en quatre étapes réparties sur deux jours, chacune comportant un volet théorique suivi d'une mise en pratique des notions apprises.

Le participant sera d'abord initié aux divers types de maquillage ainsi qu'à diverses techniques et combinaisons. Il sera ensuite sensibilisé aux effets de différents types d'éclairage scénique sur le maquillage. Car il est important que le concepteur de maquillage comprenne que l'éclairage interagit avec le maquillage et qu'il doit être capable de s'adapter à lui, s'il ne veut pas voir son travail annulé complètement ou enlaidi.

La deuxième journée sera consacrée à la technique du airbrush et aux maquillages d'effets spéciaux. Dans un premier temps, le participant expérimentera les rudiments de la manipulation du matériel airbrush et quelques-unes de ses applications dans le maquillage de beauté et le maquillage d'effets spéciaux. La dernière partie de la formation sera dédiée à l'exploration de divers effets spéciaux de base, qui permettront à l'apprenant de répondre aux besoins spécifiques des productions.

### **Formateur : Mme Vanessa Cadrin**

Principalement implantée à Québec, Vanessa Cadrin travaille pour différentes compagnies de théâtre telles Le Trident, le Théâtre Beaumont St-Michel, le Périscope, la Bordée, le Souci de Collectif, etc. Elle a conçu et réalisé plusieurs maquillages pour des pièces de théâtre - *Les Mains sales* et *Le libertin* au Théâtre du Trident -, pour des événements corporatifs, des publicités et des vidéos clips, tels *Wide Load* et *Au loin*. Elle a aussi participé à plusieurs festivals de renom au Canada et aux États-Unis par le biais de *Kromatik : l'International Children Festival* de Vancouver, le *Busker Festival d'Halifax*, le *Cambridge Art Festival*, etc. Elle donne depuis 10 ans une formation parascolaire de maquillage au collège François-Xavier-Garneau et travaille pour la compagnie Kromatik depuis 15 ans. Pour Vanessa Cadrin, le maquillage est une escapade dans un monde ludique et une passion qu'elle adore transmettre.

**Clientèle :** Cette formation s'adresse aux personnes conceptrices de maquillages, de décors, de costumes et d'éclairages, ayant un besoin, une expérience, une pratique ou une formation dans le domaine du maquillage ou de la lumière au théâtre.

**Durée : Atelier de 14 heures donné sur une fin de semaine**

**Dates : Les samedi et dimanche 14 et 15 mars 2015**

**Lieu : Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) 187, rue Sainte-Catherine Est, 3 étage, Montréal (Métro Berri-UQAM)**

**Coût : 90 \$**

### **3. Le concepteur et la gestion : La fiscalité**

#### **Présentation :**

Cette activité est d'une durée de sept (7) heures. Un formateur présentera les notions de base et les informations-cadres dans le domaine de la fiscalité, puis un comptable agréé, spécialiste de la fiscalité des artistes, viendra répondre aux questions des participants et les éclairer sur les changements fiscaux qui les concernent.

#### **Contenu de l'atelier :**

L'atelier présentera la définition du travailleur autonome, les avantages et les inconvénients de ce statut. On présentera les revenus et les dépenses admissibles pour le travailleur autonome, l'impact et la gestion des taxes TPS et la TVQ, à savoir si on doit la payer ou la facturer ou se faire rembourser ? Le formateur répondra à la question classique : Faut-il fonder sa compagnie ? Toutes ces notions seront expliquées en regard de la réalité des lois sur l'impôt provincial et fédéral ainsi que des principaux changements survenus ces dernières années. Une importante partie de la formation sera consacrée aux coûts relatifs à la réalisation de différentes conceptions, aux dépenses d'ateliers, de sous-traitants ou de salariés.

Enfin, la formation veut répondre à autant de questions que le professionnel des arts de la scène, souvent désespéré, se pose quand arrive le printemps... et le temps des impôts !

Cet atelier se veut convivial malgré le sujet et veut présenter des façons de faire, simples et pratiques, pour que les concepteurs ou les scénographes puissent bien gérer leur comptabilité.

#### **Formateurs :**

**Raymond Villeneuve**, en plus d'être auteur dramatique, est bachelier en droit. C'est à lui que l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) a fait appel pour la rédaction de ses contrats types. M. Villeneuve s'est aussi impliqué dans le développement de la formation continue auprès des auteurs dramatiques, ayant organisé au fil des ans plusieurs formations qui ont toujours su satisfaire les participants. Il a été président de l'AQAD pendant six ans.

**Chantal Shedleur** œuvre depuis plusieurs années au sein de *Shedleur et Associés inc.*, une firme comptable familiale dont l'expertise compte plus de 40 ans de services. Elle excelle dans le domaine de la fiscalité des travailleurs autonomes et des artistes.

**Clientèle :** Cette formation s'adresse aux personnes conceptrices, metteurs en scène, chorégraphes, ou auteurs.

**Durée : Formation de 7 heures**

**Dates : Le samedi 7 février 2015**

**Lieu : Montréal, Centre St-Pierre, 1212, rue Panet**

**Coût : 35 \$**

#### **4. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle**

**Présentation :** Cette activité permettra à nos membres d'améliorer leur capacité de gestion, de hausser leur estime de soi face au processus de promotion de soi (la 'vente', ce que tout artiste abhorre profondément) et, idéalement, contribuer à améliorer leurs conditions socio-économiques. Cette activité formative mettra de l'avant une approche pragmatique, coopérative et non conflictuelle afin de contribuer à faciliter les relations artistes / producteurs.

##### **Les objectifs généraux**

- Apprendre à développer des outils concrets, simples pour mieux négocier et obtenir ce qu'on veut.
- Comprendre l'importance de son rôle personnel dans le cadre du processus de négociation.

##### **Les objectifs spécifiques:**

- Valoriser la communication non conflictuelle et sans manipulation.
- Distinguer la nature et les conséquences du processus de négociation dans un contexte personnel (*artiste vs producteur*) eu égard à un contexte « syndical » (*association d'artistes vs association de producteurs*) et recourir à des outils de négociation différents dans ces deux contextes différents.
- Apprendre à identifier les enjeux d'une négociation.
- Se sensibiliser aux pièges du processus de négociation.
- Choisir le comportement approprié par le contrôle de certaines émotions notamment pour atteindre ses objectifs de négociation.
- Reconnaître les limites inhérentes à la négociation.
- Devenir réaliste par rapport aux gains à obtenir par la négociation.

**Formateur : Marie-Louise Donald.** Conseillère juridique, notamment au sein des équipes de création du *Cirque du Soleil*, Marie-Louise Donald a fondé en 2004 ÉMERGENCE CONSEIL, un cabinet boutique voué au développement des affaires et des éléments juridiques présents dans tous les secteurs de l'économie créative : droit d'auteur, négociation de contrats, analyse et résolution de problèmes liés à la création, au développement, à la diffusion, tant au Québec qu'à l'international. Parmi ses réalisations, Marie-Louise a agi à titre de conseillère juridique accréditée de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, notamment en lien avec le développement et le financement de la production du *Moulin à images*, de Robert Lepage et Ex Machina.

**Clientèle :** La formation s'adresse à toutes les personnes conceptrices d'éclairages, de décors ou d'accessoires. La priorité sera accordée aux membres de l'APASQ. Les formations de l'APASQ s'adressent aux travailleurs autonomes et, dans la majorité des cas aux entreprises non assujetties à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. De façon exceptionnelle, certains participants ont un employeur assujetti à cette dite loi.

**Durée : 14 heures**

**Dates : 7 et 8 mars 2015**

**Lieu : Centre St-Pierre, 1200, rue Panet, Montréal (métro Beaudry)**

**Coût : 45 \$**

## Activité prévue à Québec

### 5. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

**Présentation :** Cette activité permettra à nos membres d'améliorer leur capacité de gestion, de hausser leur estime de soi face au processus de promotion de soi (la 'vente', ce que tout artiste abhorre profondément) et, idéalement, contribuer à améliorer leurs conditions socio-économiques. Cette activité formative mettra de l'avant une approche pragmatique, coopérative et non conflictuelle afin de contribuer à faciliter les relations artistes / producteurs.

#### Les objectifs généraux

- Apprendre à développer des outils concrets, simples pour mieux négocier et obtenir ce qu'on veut.
- Comprendre l'importance de son rôle personnel dans le cadre du processus de négociation.

#### Les objectifs spécifiques:

- Valoriser la communication non conflictuelle et sans manipulation.
- Distinguer la nature et les conséquences du processus de négociation dans un contexte personnel (*artiste vs producteur*) eu égard à un contexte « syndical » (*association d'artistes vs association de producteurs*) et recourir à des outils de négociation différents dans ces deux contextes différents.
- Apprendre à identifier les enjeux d'une négociation.
- Se sensibiliser aux pièges du processus de négociation.
- Choisir le comportement approprié par le contrôle de certaines émotions notamment pour atteindre ses objectifs de négociation.
- Reconnaître les limites inhérentes à la négociation.
- Devenir réaliste par rapport aux gains à obtenir par la négociation.

**Formateur : Marie-Louise Donald.** Conseillère juridique, notamment au sein des équipes de création du *Cirque du Soleil*, Marie-Louise Donald a fondé en 2004 ÉMERGENCE CONSEIL, un cabinet boutique voué au développement des affaires et des éléments juridiques présents dans tous les secteurs de l'économie créative : droit d'auteur, négociation de contrats, analyse et résolution de problèmes liés à la création, au développement, à la diffusion, tant au Québec qu'à l'international. Parmi ses réalisations, Marie-Louise a agi à titre de conseillère juridique accréditée de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, notamment en lien avec le développement et le financement de la production du *Moulin à images*, de Robert Lepage et Ex Machina.

**Clientèle :** La formation s'adresse à toutes les personnes conceptrices d'éclairages, de décors ou d'accessoires. La priorité sera accordée aux membres de l'APASQ. Les formations de l'APASQ s'adressent aux travailleurs autonomes et, dans la majorité des cas aux entreprises non assujetties à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. De façon exceptionnelle, certains participants ont un employeur assujetti à cette dite loi.

**Durée : 14 heures**

**Dates : 18 et 19 octobre 2014**

**Lieu : Centre Alyne-Lebel, 310, boul. Langelier (Québec) G1K 5N3**

**Coût : 45 \$**

**Possibilité de remboursement des frais de déplacement et de séjour pour les gens demeurant à plus de 50 km de Québec.**

**À ne pas manquer !**

**L'Association québécoise des marionnettistes (AQM) offre chaque année un ensemble d'activités de formation susceptibles de vous intéresser.**

**Pour en savoir plus : <http://www.aqm.ca/fr/formations/a-venir>**